https://pierrealainmillet.fr/Compteurs-Linky-Direct-Energie-en-faute



Compteurs Linky : Direct Energie en fauteâ€¦

- Lecturesâ€¦ -

Date de mise en ligne : samedi 6 octobre 2018

Date de parution : 6 octobre 2018

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Un article instructif de la revue Que Choisir Recueillir les données de consommation des usagers équipés d'un compteur Linky sans leur consentement « libre, éclairé et spécifique » est rigoureusement interdit. Direct Énergie ne s'en est pourtant pas privé, heureusement la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) veille.

En résumé, la loi interdit aux fournisseurs d'énergie (ici Direct Eenergie) d'accéder aux données de consommation du distributeur (pour l'électricité, ENEDIS, anciennement ERDF) sans l'accord explicite de l'abonné.

L'article de Que Choisir nous apprend que Direct Energie triche et recueille les données sous le faux prétexte de « calculer la facture au plus juste »â€¦ Ce fournisseur a été mis en demeure par la CNIL [1] de respecter la loi qui est très claire : les données personnelles de l'usager lui appartiennent !

C'est l'occasion de rappeler que contrairement aux messages médiatiques annonçant que le tribunal avait donné raison au maire de Blagnac qui avait pris un arrêté autorisant les habitants à refuser le compteur Linky, la décision du tribunal ne fait que rappeler une évidence, personne ne peut entrer sans autorisation dans une propriété privée ! Cela dit, l'abonné qui n'aura pas autorisé l'installation du compteur Linky sera contraint d'accepter les décisions commerciales de ENEDIS qui pourra lui facturer les relevés manuels, le compteur restant bien la propriété du réseau et non pas de l'usager. Lle réseau est « concédé » à un gestionnaire qui est aujourd'hui tout ce qui reste du service public d'électricité, mais si les mêmes politiques de privatisation continuent, ce secteur aussi pourrait être ouvert à la concurrenceâ€¦ bonjour les augmentations de tarifs pour les anciens compteurs !

---

[1] Commission Nationale Informatique eT Libertés